

## TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

Votre facture de chauffage  
est trop élevée ?

**ENSEMBLE, ÉVALUONS VOTRE SITUATION :**

- ESTIMATION DE VOS BESOINS
- RÉALISATION D'UNE ÉTUDE THERMIQUE
- PRÉCONISATIONS DE TRAVAUX



## AMÉNAGEMENT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Votre habitat n'est plus adapté  
à vos besoins ?

**ENSEMBLE, REGARDONS VOTRE SITUATION :**

- RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC D'AUTONOMIE
- IDENTIFICATION DES AIDES DISPONIBLES
- ET DES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE

## TRAVAUX DE RÉNOVATION LOURDE DE L'HABITAT

Vous êtes propriétaire  
et vous avez des travaux  
importants à réaliser ?

**NOUS VOUS PROPOSONS :**

- D'ÉVALUER L'ÉTAT DU LOGEMENT
- DE RÉALISER UNE ÉTUDE THERMIQUE
- D'ÉLABORER UN PROGRAMME DE TRAVAUX



## VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER



### AIDES FINANCIÈRES\*

(sous conditions de ressources)

\* L'aide de l'Etat peut aller de 35% (pour les propriétaires modestes) à 50% (pour les propriétaires très modestes) dans un plafond de 30 000€ (gain énergétique de 35% minimum).

### ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

(entièrement pris en charge par la Communauté de Communes)



## A QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Aux propriétaires occupants souhaitant effectuer des travaux :

↓ D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET D'ISOLATION

↓ D'AMÉNAGEMENT POUR L'AUTONOMIE ET LE MAINTIEN À DOMICILE

↓ DE RÉHABILITATION DE LOGEMENT DÉGRADÉ

**ATTENTION !**  
Ne pas commencer les travaux avant autorisation



## VOTRE CONTACT

De 14h à 17h

Magalie CARTIGNY

03 27 69 70 85 - cartignym@groupe-sai.fr  
ou sur [www.soliha-sambreavesnois.fr](http://www.soliha-sambreavesnois.fr)  
(Prise de rendez-vous obligatoire)

## LES PERMANENCES

De 9h à 12h

1<sup>ER</sup> MARDI DU MOIS :

ANOR (en mairie)

2<sup>ÈME</sup> MARDI DU MOIS :

TRÉLON (en mairie)

3<sup>ÈME</sup> MARDI DU MOIS :

WIGNEHIES (en mairie)

LES JEUDIS :

FOURMIES (P.I.D.E.)

LES VENDREDIS :

AVESNES-SUR-HELPE (au siège de la 3CA)

## PLUS DE RENSEIGNEMENTS



Agence Nationale de l'Habitat  
0 820 15 15 15  
[www.anah.fr](http://www.anah.fr)



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT D'UN LOGEMENT ACHÉVÉ DEPUIS PLUS DE 15 ANS ?



Vous habitez sur la communauté de communes du Coeur de l'Avesnois et vous envisagez des travaux ?



Le Programme d'Intérêt Général « **HABITER MIEUX** » est fait pour vous !